



## Réunion d'information du 8 décembre 2025



Jacques Delon accueille les adhérentes et les adhérents et remercie de leur présence les personnes invitées, notamment Mme Marion Vortemann, coordinatrice des CIQ auprès de la Métropole.

M. Guy Barotto, président de la fédération des CIQ du 8° absent, excusé.

La mairie du 6/8, invitée n'est pas représentée... Jacques Delon dresse la liste et

commente les événements historiques les plus importants de ce mois.

Parmi ceux-ci, citons le 2 décembre 1804 sacre de Napoléon 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 1805 bataille d'Austerlitz, puis le 5 décembre 1791 mort de Mozart et le 7 décembre 1941 attaque de Pearl Harbor par les avions japonais.

## Défense des intérêts généraux des habitants

### Groupe Prioritaire Opérationnel



Lors de la dernière réunion à la fédération des 16 des CIQ du 8<sup>ème</sup>, les participants ont constaté une inefficacité du système mis en place en raison de la lourdeur des procédures.

Ils demandent aux services de police d'envisager une nouvelle organisation. Lors de cette même réunion, du 27.11.2025, il a été fait état que le fonctionnement des GPO s'était dégradé par l'exigence de la fourniture des renseignements dans des tableaux complexes et chronophages et surtout que les retours des demandes formulées étaient devenus absents ou particulièrement longs à attendre.

Il faut savoir que ces modifications sont le fait du Ministère de l'Intérieur et qu'il sera informé de ces difficultés constatées.

En outre, il sera demandé le retour au système ancien des Conseils d'Arrondissement avec des réunions périodiques entre les représentants des CIQ et ceux des polices municipales et nationales permettant un dialogue et des réponses directes et rapides.

## Sécurité

### Impasse de la Frescoule



Toujours les mêmes problèmes dans ce secteur : stationnement sauvage, deal, etc...

Nos multiples lettres à M Ohanessian, responsable de la « tranquillité publique » restent sans réponse...

## Propreté

### Les feuilles mortes...



Il semblerait qu'elles ne se ramassent plus à la pelle...comme disait Jacques Prévert !

Attention aux chutes s'il vient à pleuvoir...

### Autour des containers...



Il serait souhaitable que les détritus divers qui jonchent le sol soient ramassés au moment de la vidange des containers ou signalés à ce moment-là pour qu'une autre équipe les prennent en charge.

## Les bancs publics du Prado...



Bien mauvaise image de notre ville pour les touristes de passage...et les passants qui aimeraient pouvoir s'y installer !

Paraphrasant Brassens, on pourrait parler « des SDF qui s'installent sur les bancs publics... »

## Circulation

### Synchronisation des feux en bas de la rue Paradis



Lorsque le feu situé à hauteur de la rue Rocca est rouge, celui situé au niveau du Prado passe au vert. Serait-il possible de les synchroniser pour fluidifier la circulation ? Nous allons poser la question au service concerné.

### Extension du parc des vélos

levélo

Extension du service en 2025

Arrondissements 6 et 8

Direction Stationnement et Nouvelles Mobilités  
06/11/2025

## Nos propositions :

- 1/Rappeler que le vélo est un moyen de transport et non un jouet. Il faut que le loueur trouve une solution pour empêcher de monter à deux sur le vélo.
- 2/Respect strict du code de la route et spécifiquement pour les feux tricolores, les passages piétons, les sens interdits et le contresens.
- 3/ Les trottoirs ne doivent être réservés qu'aux piétons. Toute cohabitation avec les vélos et trottinettes doit être exclue. **Il serait souhaitable grâce à la géolocalisation de brider la vitesse à 5 km heure sur les trottoirs** pour dissuader les utilisateurs d'y circuler. Ils seraient alors obligés d'utiliser la voirie.
- 4/ Immatriculation des engins électriques de location (une lettre, deux chiffres = 7800 possibilités) pour identifier les auteurs d'infraction et d'accident.
- 5/Après une campagne de prévention et de sensibilisation sans résultats probants, il faudra passer à la répression avec l'aide de la police et de la vidéo surveillance. Pourquoi pas des journées "coup de poing" comme à la RTM en bouclant un axe et verbaliser tout contrevenant ?
- 6/ Usage de pictogrammes pour rappeler les bonnes pratiques.
- 7/ Pour les Prado 1 et 2 les engins électrifiés ou non, ne devraient utiliser que les contre-allées à une voie où peuvent cohabiter, à 20 km heure, voiture et vélo.  
L'avenue du Prado(6 voies) est interdite au vélo et trottinette.  
Il conviendra alors de refaire le revêtement de ces contre-allées.

## La piste cyclable



Il est rappelé que notre Bureau a sollicité le 14 juin, nos adhérents pour avis sur notre projet de piste cyclable sur le 2<sup>ème</sup> Prado, projet retenu après un choix entre différentes propositions que nous avions établies.

Il a été validé par les personnes présentes et envoyé pour avis à la Métropole.

Nous vous avons tenu informés, lors de la réunion du 13 octobre, de la réponse reçue sous la signature du

Directeur Général des Services.

Il nous est alors apparu utile de formuler à nouveau notre demande, en la réexplicitant et surtout en insistant sur le degré de réalisation urgente, en raison de la situation quotidienne qui ne fait que s'aggraver.

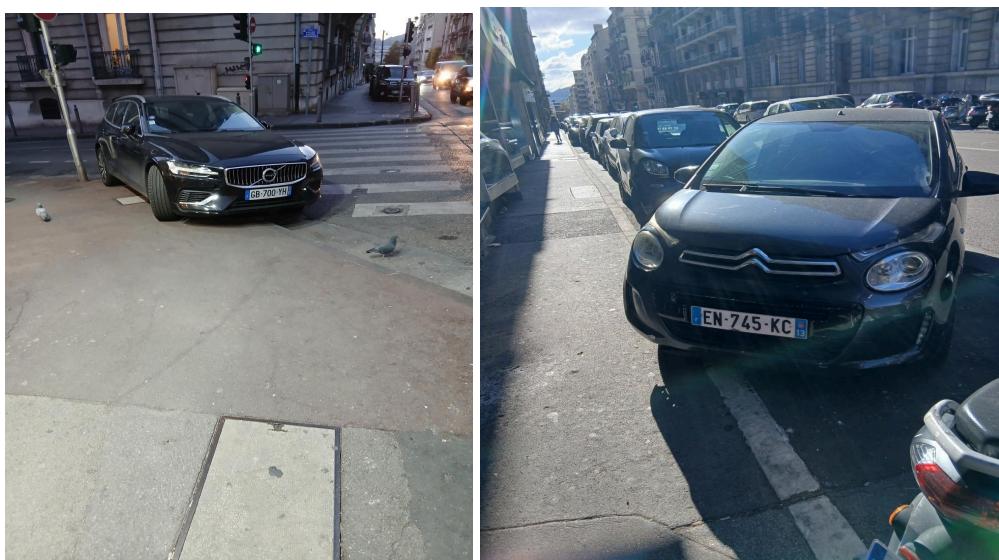
Toutefois, Madame Vortemann nous a précisé qu'un grand projet d'urbanisme est en cours d'élaboration concernant les 3 grands axes Prado 1 et 2 plus Michelet.

**Certes, s'il est heureux d'apprendre qu'un tel objectif est en étude, on peut s'interroger, en raison de la situation dangereuse de la circulation des piétons sur le 2<sup>ème</sup> Prado, et surtout des accidents intervenus, si une solution moins parfaite mais rapidement mise en œuvre ne pourrait pas être trouvée.**

# Stationnement

Un prochain décret va prochainement interdire le stationnement 5 mètres en amont d'un passage protégé afin de donner de la visibilité aux automobilistes lorsqu'un piéton traverse. Un bon point pour la sécurité. Un moins bon pour le stationnement dont les places se raréfient !

**Rue Paradis : ça continue !**



Comme indiqué lors de notre dernière réunion, nous allons demander l'installation de caméras de vidéo verbalisation. Connaissant les difficultés que nous rencontrons pour la pose de ces caméras, il nous faudra être patients !!

## Amélioration du cadre de vie

**Bordure dangereuse au David**



Déjà dénoncée lors d'une précédente réunion, cette bordure a certainement causé des dégâts si l'on en juge par son état.

## Remplacement des arbres morts sur le Prado 1 et 2



Là encore, mauvaise image de marque sur ces deux superbes avenues !

## Travaux inachevés Bd Rivet-rue Paradis



C'est ainsi depuis plusieurs semaines sans que l'on sache à qui appartiennent ces travaux... Nous allons mener notre enquête...

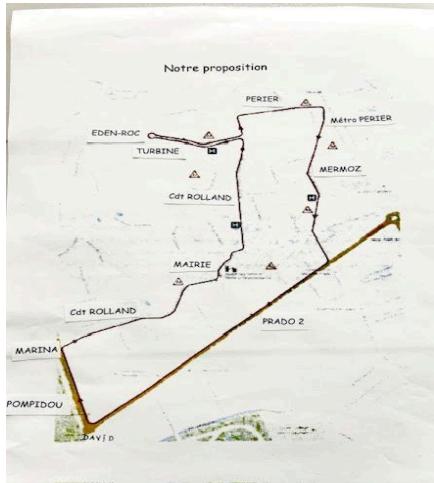
## Ecole de danse

Alors que ce bâtiment vient d'être labellisé « architecture contemporaine remarquable », ses façades ne paient vraiment pas de mine.

Nous allons écrire à la mairie du 6/8, (à qui en incombe l'entretien) ainsi qu'à la Direction Régionale de l'Action Culturelle pour demander qu'elles soient repeintes.



## Le circuit du bus 86



Après concertation avec nos adhérents et en tenant compte de leurs remarques, le circuit passant par la mer le plus approprié que nous avons proposé à la RTM, est celui ci-joint.

Il tient compte de tous les critères évoqués, ramassage scolaire, commerces, parc Borély...en évitant la rue Paradis très encombrée.

Nous avons demandé d'effectuer notre trajet en réel, afin d'en apprécier les avantages.



Le terminus du bus 86 est régulièrement « squatté » par des automobilistes peu scrupuleux.

### Questions des adhérents :

**La piste cyclable** : Ne pas supprimer le stationnement dans la contre-allée et remplacer le stationnement en épi par un stationnement en long...Où est la piste cyclable ?

**Ecole de danse** : Le bâtiment ayant été classé « architecture remarquable » peut-il bénéficier de subventions (DRAC ?).

**Circulation** : Problème de circulation et de stationnement rue Mermoz, aux abords de la clinique Juge. Quelle alternative lorsque le parking de la clinique Juge est complet ?

**Pour clôturer cette soirée...**



Le buffet préparé par Jean-Marie...  
Sans oublier de remercier Régine Julien qui nous régale toujours avec ses délicieuses tuiles et oreillettes !



**Bonnes fêtes à tous**

**Prochaine réunion : Gâteau des Rois 12 janvier 2026**



